

Vent Portant

Le magazine de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

DOSSIER

Le budget 2019
de la Cdc

P. 4

Économie :
la lutte contre
le gaspillage
alimentaire

P. 6

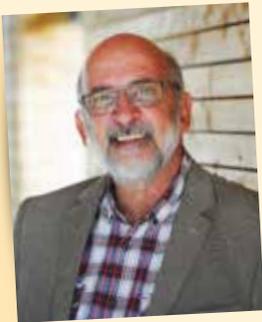
Oléron Qualité
Littoral :
5 nouveaux
sites aménagés

P. 12

Solidarité :
le nouveau
Plan Local
de l'Habitat

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Numéro 51
avril 2019



Édito

Le 27 mars dernier, les comptes ont été approuvés et le budget voté. Le résultat de fonctionnement qui s'établissait à environ 700 000 € par an progresse pour atteindre 1 900 000 €. Cette évolution est fortement liée à la mise en place du volet GEMAPI avec 908 000 € de taxe et 361 000 € de compensation des communes. Les charges de personnel ont représenté 19% des dépenses. Côté recettes, les dotations de l'État représentent seulement 8% des ressources. Alors qu'une stabilité était attendue, la DGF¹ a baissé de 7,1% en 2018 ; une tendance reprise en 2019. À noter que nous reversons à l'État, au titre du FNGIR², 3 500 000 € de la fiscalité CdC!

Pour 2019, aucune modification des taux n'a été retenue. Par ailleurs la taxe GEMAPI reste à 908 000 € et la redevance des ordures ménagères à 200 € par ménage, la fiscalité restant ainsi identique à 2018. Nous allons concrétiser de nombreux projets : la crèche du Château, la construction de la nouvelle gendarmerie, la remise en état du mécanisme du moulin de La Brée, l'installation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux, les pistes cyclables du plan Vélo³...

Comme voté par le conseil départemental, nous avons signé avec le président Dominique Bussereau la convention Oléron 21, le 28 janvier dernier. Ce programme triennal spécifique de 7 700 000 € a pour objectif principal de concilier le développement touristique avec la protection de la biodiversité et les équilibres écologiques de l'île. Oléron 21 venant en complément des aides habituelles départementales.

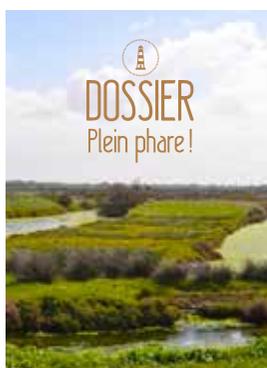
Lors du conseil communautaire du 20 décembre 2017, j'ai été mandaté « pour engager toute action permettant d'aboutir dans un délai inférieur à 2 ans au retrait de la communauté de communes du PETR³ du pays Marennes-Oléron ». Les négociations, sous contrôle des services de l'État, ont conduit à envisager un « syndicat mixte porteur de SCOT » intégrant le SIG⁴ et l'observatoire territorial. Un Schéma de Cohérence Territoriale est obligatoire depuis le 12 juillet 2010, avec au moins un EPCI⁵ contigu depuis la loi ALUR du 1^{er} juillet 2014. La politique contractuelle sera menée à son terme puis reprise au niveau de chaque CdC. La Maison de services au public (MSAP), compétence prise le 25 octobre 2017 afin de bénéficier d'une DGF bonifiée, sera assurée par convention pour 3 ans avec la CdC du bassin de Marennes. Nous mettrons à profit cette période pour mettre en place à terme un service de proximité oléronais. L'unanimité ayant été obtenue tant au niveau des deux CdC que du comité syndical de pays, la rédaction des nouveaux statuts débute pour une mise en place en 2020 à l'issue des prochaines élections. Il s'agit d'un retour à l'arrêté de 2002.

Notre situation financière est satisfaisante, notre visibilité à moyen terme est bonne, nous pouvons maintenir une politique volontariste et réaliste dans le cadre d'un aménagement du territoire répondant aux attentes de tous. Vous pouvez compter sur notre volonté de répondre à notre devise : « Oléron, mon île nature ».

⁽¹⁾ Dotation globale de fonctionnement. ⁽²⁾ Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. ⁽³⁾ Pôle d'équilibre territorial et rural. ⁽⁴⁾ Système d'Information Géographique. ⁽⁵⁾ Établissement public de coopération intercommunale.

Pascal Massicot
Président de la Communauté de communes

Sommaire



- p.3 Service public
- p.4 à 5 Économie
- p.6 Littoral
- p.7 à 9 Dossier
- p.10 Environnement / Déchets
- p.11 Enfance / Jeunesse
- p.12 Solidarité
- p.13 Culture / Tourisme
- p.14 Cause Commune
- p.15 Portraits
- p.16 Découverte



Deux dates à stabiloter en jaune soleil !

Bruits de saison



Samedi 15 juin Tour de l'île à vélo. Deux parcours (16 ou 27 km) au départ de Saint-Denis, agrémentés d'étapes « patrimoine » (histoire, nature, viticulture...). Le tour est ouvert à tous, gratuit et sans inscription, excepté le banquet du midi pour lequel il est prudent de réserver. Servi sur le port par des restaurateurs de l'association Assiette Saveurs¹ avec des recettes gastronomiques originales (cf. le sorbet à l'huître des Alizés de l'an dernier). Tarifs et précisions à venir sur le site de la CdC.

Samedi 22 juin 10 ans d'Iléo. Le programme de cette journée anniversaire n'est pas encore définitif, mais on parle d'un tarif unique pour l'accès au parc, d'une structure aquatique gonflable, d'animations aquagym... En attendant d'en savoir plus, faites déjà un nœud à votre maillot !

⁽¹⁾ Assiette Saveurs Marennes Oléron (ASMO) : association regroupant une dizaine de restaurateurs qui défendent et valorisent les circuits courts et les productions locales.

Pour nous écrire

Journal Vent Portant
Communauté de communes de l'île d'Oléron
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Fax : 05 46 47 12 88 - Tél. 05 46 47 24 68
accueil@cdc-oleron.fr

Vent Portant est une publication de la Communauté de communes de l'île d'Oléron. **Directeur de la publication :** Pascal Massicot - **Comité de rédaction :** Chantal Blanchard, Micheline Humbert, Pascal Massicot, Patrice Robillard, Marie-Claude Sellier Marlin - **Rédacteur en chef :** Charles Vincent - **Secrétaire de rédaction :** Rachel Dussoutras - **Conception :** Symaps Atlantique - **Réalisation :** agence eden - **Crédits photos :** Axelle Vezain, CDCIO, Fotolia, Gang of Greenwood, Odile Motelet - **Impression :** Imprimerie IRO - Vent Portant intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié PEFC utilisant un papier certifié PEFC 100%, issu de la gestion durable des forêts et de sources contrôlées.





EXTENSION/RÉNOVATION DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Investissement d'utilité publique

Depuis sa création en 1995, la CdC a vu ses missions se multiplier et ses effectifs passer de 15 agents à 107, dont 44 sont à l'étroit dans des locaux vétustes. En quasi-infraction avec le code du travail (8 m² par agent contre 11 au minimum), la collectivité a enfin décidé de pousser les murs. Un chantier subventionné à hauteur de 70 %.

Ancien cabinet notarial construit en 1973, l'immeuble de bureaux sis au n°59 de la route des Allées a été acquis en 1995 par la toute jeune communauté de communes pour y installer ses services. Un quart de siècle a passé durant lequel la CdC a vu son personnel multiplié par sept au gré des transferts de compétences et des nouvelles missions : enfance/jeunesse (25 personnes), musées (13 personnes), Papi/Gemapi (11 personnes), développement durable, développement économique, urbanisme, tourisme, etc. Résultat : des bureaux conçus chacun pour une ou deux personnes ont été progressivement envahis par trois ou quatre agents communautaires ; et ce malgré quelques travaux provisoires en 2013. La CdC a même été obligée de « caser » un temps trois de ses employés dans un « algeco », puis onze dans deux bureaux annexes loués au parc privé. Autant de solutions de fortune coûteuses qui se sont vite révélées insuffisantes.

Respect des normes et des conditions de travail

Non seulement le siège de la CdC accusait son âge et son exigüité, mais encore les conditions de travail y défiaient le code du même nom. Avec des normes d'isolation et de confort indignes d'une collectivité en charge d'un territoire labellisé TEPOS par l'État (Territoire à Énergie POSitive). Pour de multiples raisons légitimes, donc, les élus communautaires ont décidé d'entreprendre les travaux d'extension/rénovation actuellement en cours. Afin de financer ces aménagements avec un minimum d'autofinancement (moins de 5% du budget total), le loyer bientôt résilié de l'annexe - 2000€ payés chaque mois à fonds perdu - a été réinvesti dans un emprunt de 351 600€ sur 20 ans, compensé par la participation des communes à l'hébergement du service urbanisme mutualisé. S'ajoute à cela une série d'aides financières obtenues grâce à la conception « bioclimatique » du projet (rénovation thermique, isolation extérieure, ossature bois, installation de panneaux solaires en renfort de la pompe à chaleur existante...).

Un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme

Afin de réaliser cette rénovation/extension dite « passive à énergie positive », la communauté de communes s'était portée candidate à un appel à projet « TEPCV » (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) lancé par le ministère de l'Écologie. Ayant reçu l'agrément ministériel, elle va pouvoir bénéficier de 70 % de subventions publiques (voir encadré). À noter que la nouvelle salle du conseil, aménagée dans l'aile neuve et équipée d'un digicode indépendant, sera mise gratuitement à la disposition d'associations du territoire. C'est ce qui s'appelle du mètre carré optimisé.

Un financement exemplaire



Montant total de l'opération (travaux, études et maîtrise d'œuvre) : 2 153 344 € HT, dont 70 % de subventions. TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) : 28 %, État : 28 %, Bâtiment du futur (Région) : 13 %, FIPHIP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) : 2 %.

Reste à charge : 351 600€ compensés par les communes et 271 167€ (autofinancement CdC).



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

De la fourche à la fourchette

Où sont associées dans un cercle vertueux production, transformation, distribution, restauration collective, lutte contre le gaspillage alimentaire et agriculture durable.



Après de multiples actions menées depuis plusieurs années par plusieurs communes oléronaises pour favoriser une alimentation « durable » et de proximité dans leurs restaurants scolaires, les élus communautaires ont mis les pieds dans le plat : ils ont décidé d'accélérer le mouvement en fédérant tous les acteurs insulaires concernés dans un PAT (Projet Alimentaire Territorial) insulaire. Une première !

Groupement de commandes alloties¹

L'objectif de ce PAT est de développer à l'échelle de l'île les initiatives isolées, afin que toutes les structures intégrant de la restauration collective (crèches, écoles, collèges, Ehpad...) aient massivement recours aux produits locaux et privilégient de préférence agriculture biologique et circuits courts. Pour coordonner la mise en œuvre du projet, la CdC a recruté une chargée de mission « circuits courts ». Son premier travail : créer un groupement de commandes alimentaires destiné à mutualiser les achats des restaurants scolaires de l'île, tout en garantissant aux agriculteurs et producteurs locaux une visibilité fiable des récoltes et des volumes qu'ils auront à planifier.

Contre le gaspillage alimentaire

C'est par ailleurs un sujet prioritaire pour plusieurs services de la CdC. La régie Oléron déchets qui travaille sur la question du gaspillage alimentaire, l'équipe enfance/jeunesse qui sensibilise au « bien manger » les petits Oléronais dès le plus jeune âge et la section développement économique qui accompagne les différentes filières agricoles de l'île sur le chemin du « bien produire ». La collectivité réfléchit également à fournir aux chefs de restauration collective un complément de formation sur toutes ces questions. Autre sujet à l'étude : un équipement des cuisines qui sera adapté à la transformation de davantage de produits frais... Et oléronais !

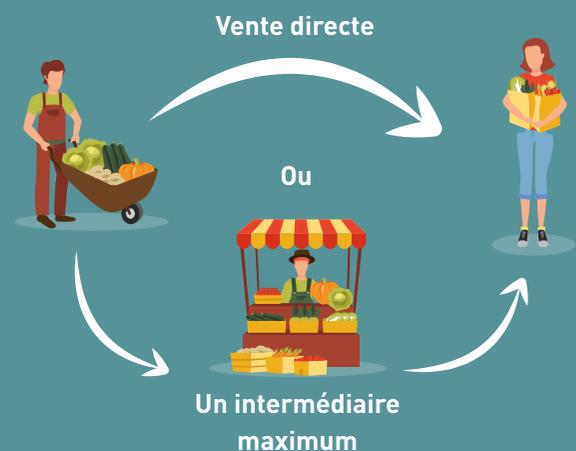
¹ Divisées en lots.

« Ils l'ont fait ! »

Une monographie éditée par l'ADEME¹ en janvier 2019, dans la collection « Ils l'ont fait », qualifie Oléron de « territoire précurseur » pour la prévention des déchets, rendant hommage à la communauté de communes pour son action en la matière. Cet engagement des élus communautaires a déjà permis à l'île de décrocher le label d'État « Territoire zéro gaspillage zéro déchet ». Cette fois, c'est une nouvelle labellisation par le ministère de l'Agriculture qui pourrait venir récompenser la CdC en 2020 pour son Projet alimentaire territorial. Et lui permettre, grâce à la transversalité du sujet de l'alimentation, d'obtenir de nouveaux financements pour aller plus loin et se rapprocher de l'horizon zéro déchet. En lançant son PAT, l'île d'Oléron a franchi un grand pas.

¹ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Qu'est-ce qu'un circuit court ?



L'expression est ambiguë car, en matière d'approvisionnement alimentaire, elle ne renvoie pas forcément à une distance géographique. Elle qualifie d'abord un circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. S'agissant de transport de denrées, et compte tenu des possibilités agricoles de l'île, il est admis comme « raisonnable » de se fournir en viande dans un rayon d'une centaine de kilomètres. En revanche, importer des oignons serait une hérésie !



DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX POUR PROTÉGER L'ABEILLE NOIRE OLÉRONAISE

Pour pénétrer dans le sanctuaire de l'abeille noire, il faut montrer patte blanche

«Si on laisse les choses se faire, dans dix ans, il n'y aura plus aucune abeille noire sur l'île», a déclaré Lionel Garnery¹, chercheur au CNRS, lors de la conférence-débat du 14 février à l'Eldorado. On a déjà expliqué dans Vent Portant tout l'intérêt de la sauvegarde de notre abeille noire autochtone (de souche *Apis mellifera mellifera*), qui réside dans son potentiel d'adaptation et de résistance aux principaux éléments perturbateurs : parasites, maladies, prédateurs, pollutions, changement climatique... Depuis la création, en mai 2018, du CANO (Conservatoire de l'Abeille Noire Oléronaise) avec le soutien de la CdC et des communes de Saint-Pierre, Saint-Georges, La Brée et Saint-Denis, ces quatre dernières ont promulgué des arrêtés municipaux qui viennent au secours de l'abeille indigène. Afin de juguler l'invasion d'autres espèces qui risquent de dégrader par hybridation le capital génétique d'*Apis mellifera*

mellifera, ces arrêtés interdisent notamment aux apiculteurs (oléronais et transhumants) d'importer des colonies d'espèces «étrangères» à l'intérieur du périmètre du CANO. En outre, toute nouvelle implantation de ruche devra faire l'objet d'une déclaration à la mairie des communes précitées ; laquelle veillera à contrôler qu'il s'agit bien d'une colonie de reines noires. À noter qu'une signalétique marquant la frontière de la zone conservatoire sera implantée à l'entrée des quatre bourgs concernés avec une information à la population. Car le plus sûr moyen de protection, c'est encore que chaque Oléronais, agriculteur ou habitant, ouvre l'œil. Et devienne un ambassadeur de la cause de l'abeille noire.

(1) Chercheur au CNRS de Gif-sur-Yvette, maître de conférence, spécialiste de la génétique de l'abeille et président de la Fédération Européenne des Conservatoires de l'Abeille Noire.



VERS UNE IGP DE L'OIGNON SAINT TURJAN

Il é beu bon, boun' ghens, l'egnon de St-Urghent !



Bernard Freulin, président de l'association «L'oignon le Saint Turjan» créée en 2009 pour relancer la production de cette variété oléronaise quasi-disparue, est fier de son protégé, un oignon réputé pour sa douceur : «il n'emporte pas la goule!». Tellement fier qu'il s'est lancé dans une démarche «IGP» pour préserver celui qu'on appelle ici communément le «rosé des sables» de toute usurpation d'identité. Rappelons que, réglementairement, l'IGP ou indication géographique protégée est une «*dénomination enregistrée qui identifie un produit originaire d'un lieu déterminé, d'une région ou d'un pays, dont une qualité déterminée, la réputation ou une autre propriété peut être attribuée essentiellement à son origine géographique ; et au moins une des étapes de production a lieu dans l'aire géographique délimitée.*» L'association sera accompagnée par la CdC pour assurer l'interface et le lien avec les différentes structures de réflexion et d'accompagnement¹, et lui apporter son soutien sur les aspects techniques et administratifs du dossier.

(1) Parmi lesquelles le CREGENE (Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique) et l'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine).



Plage des Saumonards



OLÉRON QUALITÉ LITTORAL

Sagement s'aménagent les plages

Dans le cadre du programme OQL, cinq plages de l'île font cette année l'objet de travaux d'aménagement ou d'études de phase 3 (les dernières avant mise en chantier).

Entre 2011 et 2018, 13 plages oléronaises ont fait l'objet d'aménagements, notamment destinés à augmenter le nombre de parkings à vélos et à réduire la surface de stationnement automobile. Les revêtements de type bitume ont été évités autant que possible, les mobiliers sont en bois non traités et la signalétique a été harmonisée. D'ici à 2021, ce sont près de 25 sites qui auront ainsi été réhabilités grâce au programme de cofinancement Département/Région baptisé Oléron 21.

Sites sauvages et lombricompostage

En 2019 sont programmés deux chantiers. Celui des Saumonards, de mars à mai, concerne : la rénovation de la zone de stationnement et des voiries de circulation, la création d'une jonction cyclable entre la piste existante et le parking à vélo agrandi et modernisé, la mise en place de toilettes sèches à lombricompostage accessibles aux personnes à mobilité réduite, la canalisation des flux piétons afin de préserver les espaces naturels (notamment la dune très impactée par les cheminements sauvages). Les travaux sur la Rémigeasse, qui devraient débiter à l'automne, comprennent : la réfection du parking auto et de la voirie avec une légère modification du sens de circulation, la réhabilitation et le déplacement du parc à vélo plus près de l'accès principal, l'habillage du sanitaire existant dans le respect de la charte OQL, la gestion des flux piéton en harmonie avec la nature et la rénovation de l'espace pique-nique.

Trois autres sites, en phase d'études terminales, pourraient démarrer à la fin de l'année ou début 2020 : les Sables-Vignier, l'Îleau, les Placelles.



La Perroche bientôt parée à affronter les éléments

L'anse de la Perroche subissant de plein fouet l'impact de la houle lors des grosses marées et des tempêtes, est fortement soumise à érosion ; la cale de mise à l'eau y constitue une zone particulièrement vulnérable. Le rigoureux hiver 2013-2014 a violemment touché ce secteur et ses enrochements posés juste après Xynthia. Dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), des travaux de rénovation et de confortement ont été entrepris par le Département en octobre 2018, pour un achèvement à la mi-avril. Ils comprennent : une reprise de l'enrochement au sud de la cale du club de voile, assortie d'un ré-ensablement de la zone érodée en aval ; et une consolidation de la digue et de la cale nord avec, en haut de celle-ci, la création d'un muret anti-submersion muni d'un portail coulissant qui sera fermé en cas d'alerte. Une fois les travaux réalisés (coût prévisionnel : 200 000 €), la gestion de l'ouvrage sera transférée à la communauté de communes.



DOSSIER Plein phare !

LE BUDGET DE LA CDC

Fiscalité stable et optimisme... de rigueur !

Pour la seconde année consécutive, afin de ne pas trop peser sur le pouvoir d'achat des ménages oléronais, la collectivité a fait l'effort de ne pas augmenter ses taux de fiscalité. Resteront, elles aussi, parfaitement stables la taxe GEMAPI et la redevance Oléron déchets. Mais l'objectif fixé en début de mandat (700 000 € de résultat de fonctionnement) aura été difficile à atteindre à cause de la baisse constante des dotations de l'État. Pour autant, la communauté de communes garde la maîtrise de son désendettement (723 391 € remboursés en 2018), même si un recours à l'emprunt est à prévoir pour des projets comme la défense du littoral ou la gendarmerie intercommunale. Quant aux charges de personnel, la CdC en conserve également la maîtrise, effectuant ses recrutements en priorité sur des projets subventionnés ou générateurs de recettes. Enfin, les cofinancements Région / Département du programme Oléron 21, permettent à la collectivité de maintenir une politique durablement tournée vers l'investissement. Pour l'île d'Oléron, la saine gestion est autant de rigueur que l'optimisme.



Les principales dépenses de la CdC de l'île d'Oléron en 2019, listées par compétences

> Développement Économique et Touristique

Aménagement des zones d'activités (les terrains sont ensuite vendus).....	958 760 €
Pistes cyclables : nouvelles liaisons	1 646 117 €
Promotion touristique - office de tourisme (recettes 1,11 M€).....	1 396 600 €
Déplacements (dont liaison maritime et navette de bus).....	722 750 €
Surveillance des plages.....	470 212 €
Pistes cyclables : entretien du réseau	285 150 €
Pays Marennes Oléron.....	380 421 €
Voirie Intercommunale	116 500 €
Aérodrome	652 624 €
Agriculture : réserves foncières et actions de promotion.....	489 015 €
Développement économique et commercial.....	256 837 €
Iléo (remise en état - dont remboursement assurance 50 %).....	785 300 €
Aides économiques à la création des entreprises	83 000 €

> Culture

Patrimoine et musées	1 148 528 €
Modernisation des musées (Maison Paysanne, Musée, Port des Salines)	1 072 150 €
Aide à la pratique musicale	90 650 €
Cinéma Eldorado	56 200 €
Événementiels (aides aux associations).....	84 500 €

> Jeunesse et Sport

Accueil des enfants en crèches et centres de loisirs (recettes 731 000 €).....	2 440 829 €
Construction et modernisation des équipements jeunesse	578 100 €
Natation, voile scolaire et regroupements sportifs des écoles.....	154 950 €

> Amélioration de l'Habitat

Aide au logement social	390 000 €
Aides à l'habitat (bonus énergie et OPAH)	22 000 €
Études PLH et animation dispositif OPAH	80 000 €
Pôle instructeur intercommunal (compensé par les communes)	210 180 €
Autres actions sur l'habitat	165 382 €

> Actions Sanitaires et Sociales

Service Incendie et Secours	683 705 €
Aide aux associations	19 000 €
Aire d'accueil gens du voyage (dont recette des usagers et de la CAF 52 000 €)	150 910 €
Construction d'une gendarmerie intercommunale (phase 1).....	1 386 500 €
Maison Phare et Chambre Funéraire (équipements loués)	62 860 €

> Protection de l'Environnement

Collecte et traitement des ordures ménagères financement exclusif par la redevance.....	10 644 696 €
Défense Mer et Prévention contre les inondations (part communale déduite)	2 843 925 €
Nettoyage des plages et aménagement des accès (Oléron Qualité Littoral).....	989 347 €
Gestion des espaces naturels.....	487 510 €
Agenda 21 et Programme territoire à énergie positive (TEPOS)	178 325 €
Développement des Énergies Renouvelables	933 385 €

> Charges de gestion courante

Salaire des agents (en dehors des compétences précisées ci-avant).....	975 150 €
Indemnités et formation des élus	72 300 €
Dépenses de fonctionnement générales.....	379 438 €
Dépenses sur les équipements communautaires	2 121 909 €
Remboursement de la dette (capital et intérêts)	958 807 €

TOTAL.....37 624 523 €



Itinéraires cyclables : un budget historique et emblématique

La communauté de communes gère depuis toujours les itinéraires cyclables de l'île, lesquels se développent en permanence avec de nouveaux aménagements chaque année. Le réseau compte aujourd'hui quelque 140 km de pistes. La CdC organise également la navette estivale, un service gratuit ouvert à tous et qui fonctionne 7 jours sur 7 en juillet-août. Cette navette est connectée aux lignes de cars et de trains du réseau régional de transport et elle dessert l'embarcadere de la liaison maritime Oléron - La Rochelle à Boyardville, là encore un service public organisé par la CdC. Les investissements 2019 concernent le réseau cyclable : construction de nouvelles pistes (dans le cadre d'Oléron 21) et mise en place de signalétique. Coût global : 1 633 987 €.

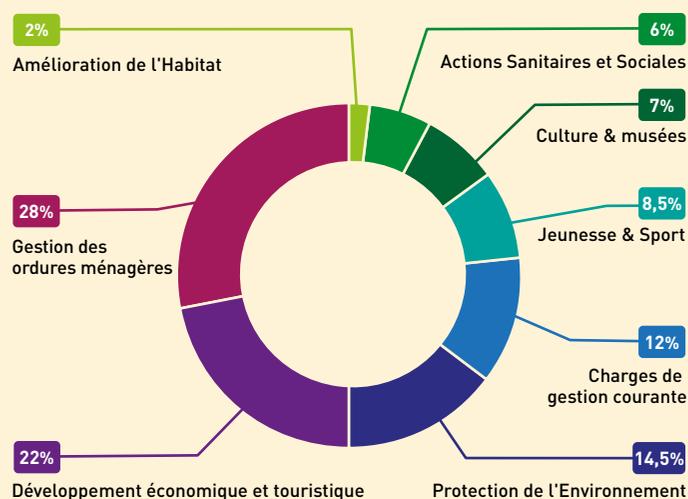
Bâtiments communautaires : un budget pour les services à la population

Les bâtiments communautaires font chaque année l'objet de travaux d'intérêt public. En 2019 commence la construction de la nouvelle crèche du Château (390 000 €) et le portail « Guichet unique » du service enfance jeunesse se voit élargi aux structures associatives (45 000 €). La CdC poursuit également cette année l'agrandissement/rénovation de son siège (2,1 M€) et finance différentes études : agrandissement de la crèche de Saint-Pierre, déplacement du Bij, accueil du CLLAJ, mission locale, espace Ram (relais assistants maternels). Parallèlement, pour des questions de logistique et de conditions de travail, elle étudie un projet d'atelier situé à Saint-Pierre, en remplacement de celui d'Ors (achat du terrain 120 000 €). À Iléo, pour les 10 ans du parc, est prévue la création d'un espace de jeux (150 000 €). Enfin, le chantier de la gendarmerie intercommunale, commencera en septembre (budget sur 2019 : 1,3 M€).

Gestion des marais littoraux : un budget lourd de responsabilités

La compétence Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), transférée par l'État à la communauté de communes en 2018, englobe les travaux du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations), l'entretien des ouvrages de défense douce, et les dépenses d'entretien des marais (qui représentent un quart du territoire oléronais). La CdC se voit ainsi chargée d'une lourde responsabilité : protéger la population oléronaise contre les dangers de la mer. En 2019, les principaux budgets d'investissement pour ce secteur financent notamment : l'entretien des digues et ouvrages (235 965 €), les études menées par l'Unima (Union des marais de Charente-Maritime) (182 041 €), l'entretien des marais (440 634 €), des travaux (450 000 €) et des études (145 000 €) sur les marais, ainsi que des travaux PAPI sous maîtrise d'ouvrage du Département (862 443 €).

Répartition budgétaire 2019 (fonctionnement et investissement)



Panneaux photovoltaïques : un budget d'avenir à énergie positive

La CdC s'est engagée à promouvoir le soleil comme source d'énergie électrique locale. C'est ainsi qu'elle montre l'exemple en équipant de panneaux photovoltaïques les toits de ses propres bâtiments et en développant des projets pour le compte des communes. Exemples de projets en cours d'étude ou de réalisation : la ZAE des 4-Moulins (200 kWc), l'Ecopôle (25 kWc), les deux hangars de l'aérodrome (85 kWc), le Tennis Club de Dolus (85 kWc), l'école (9 kWc) et les ateliers municipaux (25 kWc) de La Brée, l'école maternelle (20 kWc), le tennis couvert (36 kWc) et les ateliers municipaux (80 kWc) du Château, les ateliers municipaux (9 kWc) et le centre technique (9 kWc) du port de Saint-Denis, l'école (85 kWc) et le centre technique (36 kWc) de Saint-Trojan, le boulodrome (36 kWc), le centre Technique (20 kWc), le tennis couvert (9 kWc) et la tribune de football (36 kWc) à Saint-Pierre... À noter que la CdC va consacrer 450 000 € à l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking Iléo.

TOUS les EMBALLAGES se TRIENT !

Et le tri devient facile !



REDEVANCE INCITATIVE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mieux on trie, moins on paye !

La redevance incitative est plus équitable que l'actuelle tarification car basée sur l'utilisation réelle du service par chacun. Elle sera en vigueur sur Oléron en 2022.

Sur Oléron, le service d'enlèvement et de traitement des déchets est actuellement financé par la REOM, une redevance au montant forfaitaire. Lors du conseil communautaire du 30 janvier 2019, les élus oléronais ont décidé de lui substituer la redevance incitative (REOMi) au 1^{er} janvier 2022. Son principe : facturer l'usager au service rendu en introduisant une part variable dans le calcul de la redevance. La base fixe correspondra à un nombre minimum de levées du bac de l'usager ou d'ouvertures de colonnes d'apports volontaires ; la part variable au nombre de levées ou d'ouvertures en plus de celles de la base fixe. C'est sur cette dernière quantité que l'usager pourra agir et maîtriser son budget « déchets ». Pour que le système soit parfaitement équitable, la taille des bacs sera bien sûr adaptée à la composition du foyer.

La redevance incitative répondra ainsi à un quadruple objectif : responsabiliser chaque usager sur sa production de déchets et son utilisation du service ; réduire les volumes d'ordures ménagères collectées, augmenter les quantités de déchets

triés et donc favoriser le recyclage ; optimiser le service en l'adaptant aux besoins réels des usagers ; enfin, anticiper la forte hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) prévue d'ici 2025. Exemple concret : en 2022, l'usager qui aura fait l'effort de recycler lui-même ses déchets grâce au compostage gratuit (lire par ailleurs) pour sortir sa poubelle verte moins souvent pourra être récompensé par une baisse de sa facture.

Chez nos voisins immédiats de la communauté de communes du Bassin de Marennes, le système a été mis en place en 2015 avec les mêmes arguments de bon sens : « la redevance incitative est un mode de facturation écologique et équitable. Comme pour l'eau et l'électricité, vous êtes acteur de votre facture, qui varie selon votre production de déchets. » Sur d'autres territoires comparables à Oléron, comme la presqu'île de Crozon ou le Pays Fouesnantais (Finistère), le système est aujourd'hui entré dans les mœurs. Dès 2020, des agents de la CdC se déplaceront auprès de chaque foyer pour expliquer ce nouveau système et équiper les bacs de puces.



Couches lavables : un parfum d'écologie

Le 21 février a eu lieu le premier atelier « couches lavables » organisé par la communauté de communes dans le cadre de son programme de prévention et de réduction des déchets. Six familles volontaires se sont vu proposer de tester gratuitement ces couches pendant deux mois, les kits distribués étant adaptés aux besoins de chacune en fonction de son mode de garde (10 ou 20 changes). Le but du jeu étant de vanter les qualités des couches lavables. Elles sont « saines » (sans aucun produit chimique), « écologiques » (30 couches lavables remplacent 5500 couches jetables et permettent d'éviter une tonne de déchets incinérés) et « économiques » (30 couches neuves coûtent 800€ + le lavage, contre 1650€ pour 5500 couches jetables).

À l'issue du test, la CdC offrira une aide à l'achat d'un montant de 200€ à chaque famille se déclarant conquise par le produit. On connaîtra en fin d'année le taux de satisfaction de ces foyers volontaires, afin de poursuivre ou non l'expérience.

Renseignements :
Pôle sensibilisation et réduction des déchets au 05 46 47 70 99 ou prevention.dechets@cdc-oleron.fr



Composteurs gratuits : un succès fou

Depuis l'annonce de la gratuité des composteurs, le service de distribution a été pris d'assaut et a même dû faire face à une rupture de stock fin janvier. Alors que 4500 foyers oléronais s'en étaient équipés en 10 ans, près de 1500 ont déjà été distribués entre janvier et début avril. À tel point qu'en plus de la distribution sur le site du Bois d'Anga à Saint-Pierre (du lundi au vendredi de 9h à 13h), une permanence est ouverte le samedi matin dans chaque commune jusqu'en juin. Ne pas oublier un justificatif de domicile !

Lieux des permanences sur www.cdc-oleron.com



OLÉRON-FUTUROSCOPE EN VÉLO ÉLECTRIQUE

Un beau projet de « chantier jeunes »

Rassembler les enfants autour de la maîtrise du vélo, des règles de sécurité, de la conduite à tenir en cas d'accident et des modes de déplacement écolo : un projet utile à la collectivité !

Les vacances de la Toussaint ont été le point de départ d'« En route pour le Futuroscope », un chantier jeunes organisé par la communauté de communes sur le thème de la sécurité routière¹. C'est ainsi que, dans un premier temps, 16 ados (12-17 ans) du local jeunes de Saint-Denis et du centre de loisirs de l'Atlante ont participé à des ateliers « protéger, alerter, secourir » (avec la participation de gendarmes et de pompiers) et « entretien, réparation et mise en conformité du vélo » (avec l'association OCEAN à la Ressourcerie).

Dans un deuxième temps, les mercredis 20 et 27 mars, les ados du groupe de la Toussaint ont à leur tour formé une trentaine d'enfants (9-11 ans), sous la direction d'animateurs encadrants.

Enfin, le 15 avril, les 16 jeunes sont partis rejoindre le Futuroscope à vélo électrique. Une « itinérance » en cinq journées-étapes au cours desquelles ils ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris : code de la route, panneaux de circulation, règles de sécurité, dangers et conduite à tenir en cas d'accident... Tout en faisant l'expérience de la vie en communauté, la découverte de nouveaux environnements et la rencontre d'autres groupes. Le 19 avril, ils achèveront en beauté leur raid par une visite du Futuroscope.

Pour la CdC, la finalité du projet est double. Il s'agit d'une part de sensibiliser les jeunes oléronais à la sécurité routière ; d'autre part de les inciter à utiliser (et à promouvoir) le réseau de pistes cyclables de l'île. Lequel constitue un axe majeur dans la stratégie de développement des déplacements alternatifs.

⁽¹⁾ Un projet soutenu par l'État et la Caisse d'allocations familiales.



La Mission Locale accompagne les jeunes oléronais sur la voie de l'autonomie

La communauté de communes subventionne la Mission Locale Rochefort-Marennes-Oléron à hauteur de 42000€ par an. Une association qui oriente les jeunes (16-25 ans) après l'école sur le chemin de l'emploi : choix de filière, élaboration de projet professionnel, constitution de dossier, information sur l'accès à l'emploi, la formation, l'alternance, les aides financières... L'un de ses dispositifs d'accompagnement renforcé, la « Garantie jeunes », peut donner droit à un an d'allocation de soutien dans une démarche d'accès à l'autonomie. En 2018, sur l'île, la Mission Locale a accompagné 217 jeunes (dont 13% de mineurs) et enregistré 108 premiers accueils (dont 21,50% de mineurs). Sa permanence oléronaise se situe à Saint-Pierre dans les locaux du Bureau d'Information Jeunesse.

Pour être reçu par ses conseillers, Lydie Simon ou Olivier Duc, prendre rendez-vous au 0546 76 63 07.



Big Board Party : surfin' Oléron !

Comme chaque année avant la saison estivale, la Big Board Party se déroulera à Grand-Village, organisée cette année les 22 et 23 juin par l'association oléronaise Gang of Greenwood (GOG pour les intimes de la team). En plus des traditionnels concerts et compétitions, c'est toute la culture de la glisse insulaire qui sera honorée par différents stands : vêtements, clubs de surf, shape (façonnage) de planches, photos, solidarité internationale, écologie... Le concert sera donné exclusivement par de jeunes artistes de l'île. Un événement 100% oléronais, donc.

Chantier jeunes éco-paysan

Le service enfance-jeunesse de la CdC, en partenariat avec Solidarité Jeunesse, organise un chantier jeunes à la Maison éco-paysanne. Au programme : enduits à la chaux et restauration de murets de pierres sèches. Ouvert à 6 jeunes internationaux et 6 jeunes du territoire, du 8 au 29 juillet 2019.

Renseignements : 0546474510 (Yann Levacher).



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH 1 est fini, vive le PLH 2 !

Forts du bilan flatteur du premier Programme local de l'habitat, les élus communautaires en ont lancé un second. Objectif : poursuivre la rénovation du parc locatif et développer l'offre de logements abordables, afin d'inciter les jeunes ménages à s'installer sur l'île.

Les résultats chiffrés du premier PLH (2011-2018) sont éloquentes : 177 logements locatifs sociaux construits par les communes (en partenariat avec les bailleurs sociaux du département) ; 580 résidences principales rénovées, grâce aux opérations d'amélioration de l'habitat (et la poursuite de 20 ans d'engagement dans ce sens) ; 39 logements privés à loyer modéré rénovés et 33 aides à l'accession pour favoriser l'installation de jeunes ménages sur le territoire. Sans compter le financement du CLLAJ Oléron (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) qui, depuis 2012, a accompagné près de 2 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans dans leur projet d'installation.

Un engagement : du logement pour tous

Fort de ce bilan, le second PLH (2019-2024) est réaliste et réalisable. Son objectif majeur est de permettre l'installation de familles à l'année, afin de booster l'attractivité du territoire. Il s'engage pour cela à proposer des logements plus abordables (en locatif comme en accession à la propriété) aux ménages à revenus modestes qui peinent à trouver chaussure à leur pied sur le marché tendu oléronais.

Les élus communautaires ont donc décidé de continuer à soutenir financièrement la construction de logements locatifs sociaux, avec un nouvel objectif de 136 logements sur six ans (dont 61 à Saint-Pierre afin de rééquilibrer l'offre sur la ville-centre). Plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours.

Ils se sont en outre engagés à augmenter le nombre de logements à loyer «abordable». Pour atteindre cet objectif, un dispositif incite les propriétaires privés à faire conventionner leurs logements locatifs auprès de l'ANAH (Agence Nationale Pour l'Habitat) ; ainsi, en contrepartie d'aides aux travaux de rénovation et de déductions fiscales, ils pourront s'engager à proposer des loyers «encadrés» aux ménages à revenus modestes.

Autre objectif annoncé : le développement de l'accession à la propriété «à coût maîtrisé» à destination des ménages primo-accédants.

Une politique à l'écoute des plus fragiles

Afin de permettre à toutes et à tous de se loger sur l'île, l'enjeu est également d'accompagner les publics «fragiles» dans leur parcours résidentiel : jeunes, personnes âgées et ménages en proie à des difficultés. Premier pas vers l'accès au logement des jeunes en début de parcours professionnel : la création et la réhabilitation de deux résidences «Habitat Jeunes» à Saint-Pierre et à Dolus. Pour nos aînés, la CdC poursuit sa politique d'aide au maintien à domicile, en octroyant des aides financières aux ménages modestes ayant besoin de réaliser des travaux d'adaptation de leur logement. Enfin, la création de logements d'urgence est à l'étude, afin d'héberger temporairement des personnes en difficulté et leur permettre un retour progressif au logement classique.

Un programme toujours plus vert

En cohérence avec son statut de «Territoire à énergie positive», l'île d'Oléron poursuit l'amélioration environnementale de son parc de logements privés. Afin de massifier le nombre de rénovations, résorber les passoires thermiques et lutter contre la précarité énergétique, la CdC maintient sa subvention «Bonus Energie» (jusqu'à 2 000€) et renforce son service Energ'10. Elle travaille également à la mise en œuvre d'une stratégie pour optimiser le foncier disponible. L'enjeu est de construire du logement pour tous en limitant l'étalement urbain sur un territoire insulaire contraint. Impossible n'est pas oléronais !



MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE LOTI

Hymne à la Nature

Le cycle « Paroles en musique » organisé par le Festival MPPL, au cœur de la Semaine du développement durable, est l'occasion de réunir public, artistes et associations autour de l'écologie.

Sur l'île d'Oléron, Marennes et Rochefort, du 25 mai au 1^{er} juin, le festival Musiques au Pays de Pierre Loti (soutenu par la communauté de communes à hauteur de 4500€ par an) organise une trentaine d'événements qui invitent associations locales, conteurs, musiciens et habitants à partager de belles idées mises en musique dans une tonalité naturelle et paysagère. En voici quelques exemples.

Au jardin du château de Bonnemie : *Paroles de producteurs*, avec le label Vignobles & Découvertes et la Philharmonique Oléronaise. À l'Eldorado, salle Pierre Bergé : *La Pastorale*, par Roussel, Hersant et Beethoven, avec l'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine dirigé par Julien Masmondet (qui est également le fondateur du festival MPPL). À Domino, *Paroles d'éclusiers*, projection rythmée par un cor et une harpe. À l'Escale de Saint-Denis et à la Citadelle du Château : *Histoires naturelles et Fables*, un récital chant/piano pour jeune public. À Saint-Trojan (Marais des Bris et Lannelongue) : *Paroles de randonneurs/Paroles de forestiers*, avec l'association Les Sorties de la Renarde et un clarinetiste. À l'église de Saint-Trojan : *La Truite*, œuvres de Hersant et Schubert par un quintette violon, alto, violoncelle, contrebasse et piano. À l'église de Saint-



©Odile Motelet

Georges : *Les Saisons* de Vivaldi/Hersant par un ensemble de musique de chambre. Au Château, square François-Mitterrand : *Paroles de drôles* avec harpiste et corniste. À la Citadelle : *Le Loup*, concert « famille » avec Bériot, Ravel et Prokofiev par un quatuor hautbois, basson, cor et récitant. À la Maison des Aïeules, concert-lecture sur la nature avec Pierre Loti, Bach et Hersant, violon, alto et violoncelle.

Tous les lieux, dates, horaires et tarifs au Musée de l'Île d'Oléron (Tél. 05 46 75 05 16) ou sur le site du festival www.festival-mppl.com

Tourisme > Bon vent !

VÉLOS ET TRANSPORTS EN COMMUN

Parés pour l'été !

Pistes cyclables, navette estivale gratuite et liaison maritime : la communauté de communes achève ses préparatifs pour une nouvelle saison riche en offres de déplacements.

La CdC poursuit le développement du réseau d'itinéraires cyclables oléronais, conduisant en 2019 des travaux sur douze tronçons. Trois seront nouvellement créés : Chaucre/Les Renfermis (1240 mètres linéaires), Dolus/Parc aquatique (700 ml) et la Route des Huîtres au Château (3000 ml). Et neuf sont en pleine rénovation : La Brée/Saint-Denis (2000 ml), Saint-Pierre/La Martière (730 ml), Matha/L'Aubier (1900 ml), la rue des Ardillières à La Brée (140 ml), Saint-Pierre/Arceau centre (117 ml), route d'Arceau/Les Allards (117 ml), l'intersection du Treuil à Dolus (36 ml), Saint-Georges/Chéray pharmacie (50 ml) et Saint-Trojan/Bouillats/Avenue des Bris/La Soulasserie (2460 ml).

Du côté de la Navette estivale, le réseau a été reconfiguré par rapport à l'an passé. Pour l'été 2019, il comprendra ces quatre parcours : Chéray/Phare de Chassiron, Le Château/Chéray, Le Château/Chéray par Boyardville et Saint-Trojan/Le Château. À noter que le service fonction-



nera du 8 juillet au 30 août, comme d'habitude sept jours sur sept, avec 14 passages par jour à chaque arrêt, et c'est entièrement gratuit !

Tous les arrêts, tous les horaires : www.cdc-oleron.com

Quant à la liaison maritime Boyardville/La Rochelle, exploitée en délégation de service public par la société Trans Pertuis, elle a repris son cours le 5 avril. On y retrouve les tarifs préférentiels (- 30%) pour les usagers titulaires du Pass'10, mais aussi le ticket combiné Bato'Vélo. Ce titre permet de bénéficier d'un tarif réduit pour la liaison maritime et pour la location d'un vélo à l'arrivée à Boyardville.

Tout sur les horaires, tarifs et réservations : www.oleron-larochelle.net/

> SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Le solaire dans ma maison

Du 11 au 22 juin à la Médiathèque de Saint-Denis, la Quinzaine de l'énergie solaire répond à toutes les questions. Comment chauffer son eau et son logement avec le soleil ? Pourquoi choisir le solaire ? Quel est le potentiel de mon habitation ? Comment devenir producteur d'électricité solaire ? Comment se fabriquer un panneau photovoltaïque ? Qui peut m'accompagner pour passer à l'action ? Existe-t-il des aides financières ?... Exposition, animations scolaires, visites d'installations, visite d'usine de production, projections, table ronde, cadastre solaire... Le foisonnant programme tout public de cette quinzaine ambitionne de gommer toutes les hésitations en donnant les clés pour appréhender au mieux une future installation. Pourquoi s'en priver alors que l'énergie solaire est gratuite, abondante, inépuisable et non polluante ? Cette quinzaine sera également l'occasion de présenter tout le potentiel solaire d'Oléron.



> LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Les P'tits loups de mer vont déménager



En septembre prochain va commencer la construction d'une crèche de 15 places rue des Remparts (avec une partie «relais assistantes maternelles»). Elle est largement attendue par les professionnels, l'actuelle structure étant devenue obsolète. Le projet a été attribué à Bernard Saillol, architecte de Bergerac plusieurs fois primé pour ses réalisations. À en croire la notice paysagère, la crèche sera «à l'écoute de son temps et à l'image des enfants». Et elle sera couverte d'une «toiture à 2 pentes en tuiles canals (dites à tige de botte) et [qui] reprend la typologie des cabanes ostréicoles et des habitations de l'île d'Oléron ». On a également noté des « motifs de poissons en saillie », notamment une baleine chevauchée par une sirène, sur la façade côté rue et « un ginkgo biloba au centre de la cour de récréation ». Un concept qui « favorise l'épanouissement de l'enfant, sa sensibilité, son bien-être, son confort et stimule le développement des imaginaires ». On envie les petits casteloléronais !

> LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

OSS 17 : SAS en action



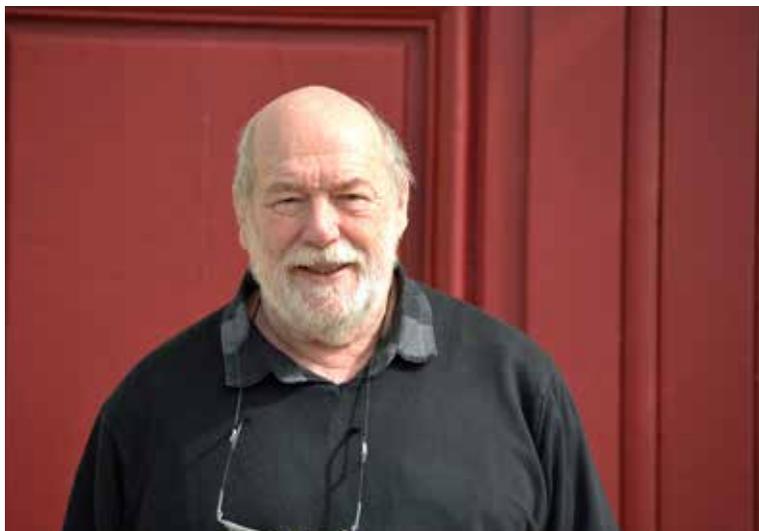
Autosuffisance énergétique en 2050 : tel est le *plan de bataille*¹ portée par la CdC. Parmi les acteurs de cette *croisade au soleil*, OSS 17, une SAS (pas *Son Altesse Sérénissime*, mais Société par Actions Simplifiée) et ses 160 citoyens actionnaires engagés dans un ambitieux projet local de production d'énergie renouvelable. Pour OSS 17, en février, c'est *rendez-vous à Grand-Village* : la commune a en effet décidé d'entrer dans la danse (c'est *samba* pour la SAS) et de soutenir OSS 17 dans le sillage de la CdC et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ni *carats dans le caviar*, ni *fromage pour une souris*, mais achat symbolique de six actions (300 euros) afin de témoigner son soutien solidaire aux projets que développe OSS 17 pour la production d'électricité à partir de panneaux solaires. Pas de photovoltaïque en Haute-Volta pour OSS 17, mais bel et bien une *chasse aux toits* en Oléron. Que les bénévoles soient remerciés : c'est *plein gaz pour OSS 17* !

⁽¹⁾ Toutes les expressions en italique de cet article renvoient à des titres des séries d'espionnage SAS et OSS 117.

> LA BRÉE-LES-BAINS

Journées européennes des Moulins le 19 mai !

Dimanche 19 mai, le moulin de La Brée sera gratuitement ouvert à tous pour des visites commentées gratuites à 14h, 15h, 16h et 17h. Et il y aura des animations pour les enfants : coin lecture, fabrication de petits moulins à vent, leçon de mouture... Emblématique de l'île d'Oléron autrefois surnommée «l'île au cent moulins», l'édifice est mentionné pour la première fois sur une carte de 1686. Il a cessé son activité en 1920. C'est un moulin-tour qui fut d'abord entoilé puis équipé d'un système Berton (ailes composées de «lattes» de bois) au cours du XIX^e siècle. Il a la particularité d'être équipé de deux paires de meules et de posséder encore une grande partie de son mécanisme. Racheté conjointement par la commune de La Brée-les-Bains et la Communauté de communes de l'île d'Oléron en 2012, il fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Avec remise en fonction et installation de meunier prévues en 2021.

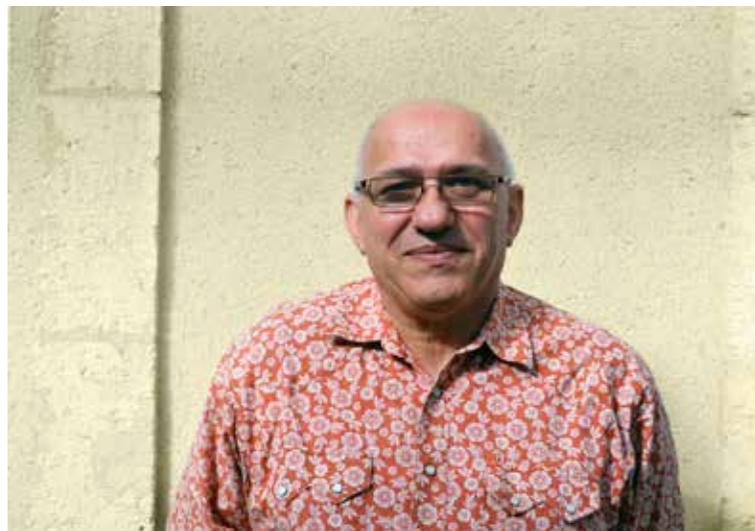


Bernard Bureau

Bernard, animateur sportif

Il a pris sa retraite le 1^{er} avril ; et ce n'est pas un poisson. Animateur départemental, il se définit lui-même comme le dernier d'une espèce en voie de disparition ; et ce n'est pas un conte.

Bernard naît en 1957 à Chasseneuil-sur-Bonnieure, d'une mère couturière et infirmière et d'un père mineur et terrassier, lui-même issu d'une longue lignée de nordistes mineurs de fond. C'est sans doute d'eux qu'il a hérité sa culture militante et syndicale. Il suit des études de droit public à Limoges et de politique à Bordeaux, mais une carrière dans l'administration ne l'emballa pas outre mesure. Comme il fait beaucoup de sport (handball en nationale 2 et tennis de table) et qu'il a été animateur en centre de vacances, il passe le concours d'animateur départemental à La Rochelle et choisit l'un des deux postes vacants que lui propose le Conseil général 17 : Oléron. Un temps hébergé au centre sportif de Boyardville en compagnie de quelques moustiques, il dégotte un logement municipal au Château. Trente-huit ans plus tard, il était toujours là, avant de prendre sa retraite le 1^{er} avril dernier. Entre-temps il s'en est passé des choses... Bernard est donc nommé en 1981 sur le canton sud, se répartissant la tâche avec Paul Pelletier, lui sur le canton nord. La tâche, cela veut dire encadrement d'activités sportives (clubs de gymnastique volontaire et de handball), conseil aux associations (gestion et organisation), accompagnement de projets culturels (notamment avec Bernard Véteau, lire ci-contre), sociaux et touristiques. Dans ce dernier domaine, il participe à l'informatisation des offices de tourisme, à la naissance de la Maison du tourisme et à l'action agricole collective Deux roues pour une île, d'où est né MOPS. Dans le secteur enfance-jeunesse, avant que celui-ci ne devienne l'apanage de la CdC, il accompagne notamment la création des crèches et centres de loisirs. À partir de 2011, rattaché à la délégation territoriale Rochefort/Surgères/Marennes-Oléron, il prend part au développement du lien social, notamment à la rénovation de logements sociaux... « *Autant de missions enrichissantes, en faveur du territoire et de ses habitants* » conclut-il. Aujourd'hui retraité, donc, l'ex-dernier animateur départemental se consacre à ses passions : la pêche (dans les Pyrénées) et le conte. Fier de donner de son temps à l'association Contes en Oléron et à son festival reconnu comme l'un des plus anciens de France avec Chevilly-la-Rue. N'y a-t-on pas vu passer les Yannick Jaulin, Henri Gougoud, Bernadète Bidàude, Gigi Bigot, Lucien Gourong, et autres Hubert Reeves ? Sans parler des gloires locales, Bithonneau, Chailloleau, Bilout'... Bernard est intarissable sur le sujet. Normal, après nous avoir conté sa vie.



Bernard Véteau

Bernard, animateur culturel

Il a beau avoir été passionnément aux commandes de mille et un événements artistiques, il n'a jamais été aussi bien qu'aux manettes de son Cinemeccanica ou aux cordes de son ukulélé.

Bernard naît en 1958 à Saint-Pierre-d'Oléron. Ses parents sont boulangers à Bonnemie, cela ne s'invente pas. Ce qui ne s'invente pas non plus, c'est qu'il développe vers 10 ans une allergie à la farine. Comme il est bon comme du bon pain, il ne sera pas avare de coups de main, mais à la caisse, pas au pétrin. Après son bac, il enchaîne les jobs : village de vacances, vendanges, menuiserie, centre équestre, restauration... Au Local, il est gardien d'exposition, avant qu'un CAP de projectionniste lui permette de maîtriser les rouages du vieux Cinemeccanica de l'Eldorado. Il en a rembobiné, des films, et essuyé, des incidents techniques ! Comme avec la bande du Dernier Empereur dont les premières minutes sont parties en miettes... À la fin des années 80, coup de pouce du destin : le départ en congé maternité de la responsable de l'animation à la mairie de Saint-Pierre. En son absence, Bernard va cumuler les deux fonctions, ce qui lui permet de devenir agent de collectivité territoriale sans passer de concours ! Dès lors, il va tâter de tous les métiers qui concernent de près ou de loin l'animation et la culture : le bulletin municipal, à l'époque encore tapé à la machine et photocopié, les débuts de la PAO sur de vieux PC aux écrans balbutiants, l'accueil du centre de loisirs au château de Bonnemie, la gestion de la bibliothèque... Il est de toutes les fêtes, 14 Juillet et cérémonies officielles. Devenu responsable du service culturel, il travaille étroitement avec les animateurs départementaux (dont Bernard Bureau, lire ci-contre). Sa mission-passion : le spectacle vivant, dont les foisonnantes programmations lui confèrent le don d'ubiquité. Il passe d'une soirée Cuarteto Cedrón à un envol de cerfs-volants, des Visions d'Afrique aux Fiers à Cheval, de la Fête des chants marins aux Lumières de Saint-Pierre, des Musiques au Pays de Pierre Loti au Carnaval, d'un concert du Hot Club au festival de tango, du Marché de Noël à la chorale du collège ou à la danse du Castel. Il est partout. Et dire qu'il a été vingt ans vice-président d'Handi-Blues, un temps celui des Visiteurs du Ciel (cerf-volant), trésorier d'AïkidOléron, et aujourd'hui à la tête de l'OUSK (Oléron Ukulélé Social Klub) ! Il en fait trop. En 2017, son manque de sommeil lui vaut un burn-out. Il lève le pied mais prépare quand même la saison culturelle de Saint-Pierre. Au côté de son épouse Katia (qui prône la pleine conscience en soutien scolaire), ce passionné de poésie attend le centenaire de la naissance de Boris Vian en 2020. L'année de sa retraite. Ouf.

Découverte Nez au vent

Un peu d'histoire

Sur son lit de mort, Aliénor lisait encore

Auteure présumée des Rôles d'Oléron, Aliénor d'Aquitaine a laissé sur l'île une trace de son aura rayonnante : le gisant récemment transféré à l'église de Saint-Georges...



Le 21 février après-midi, raconte en substance Annie Chartier¹, le transfert du gisant² d'Aliénor d'Aquitaine a pu s'effectuer de l'église de Saint-Pierre à celle de Saint-Georges grâce à la main-d'œuvre communale : « *il aura fallu six hommes et deux camions pour le déplacer* ». Mais pourquoi ce transfert ? « *La commune de Saint-Georges s'enorgueillit d'avoir eu des liens forts avec la reine des Francs. On dit qu'elle y aurait séjourné. Certains lui attribuent une maison dans le bourg historique,*

d'autres des libertés particulières pour la pêche... Elle fut en tout cas la propriétaire de notre église dont elle fit reconstruire la partie haute dans le plus pur style Plantagenêt. À l'époque d'Aliénor, le rayonnement et l'autorité de Saint-Georges s'étendaient sur presque toute l'île d'Oléron ! »

Les Rôles d'Oléron, coutumes de la mer

En France, on présente fièrement la bien-aimée souveraine comme l'inspiratrice du recueil d'usages maritimes connu sous le nom de *Rôles* ou *Jugements d'Oléron*. Si Anglais, Hollandais et Français se disputent la paternité de l'ouvrage, il nous plaît à nous comme à l'éminent Jean-Marie Pardessus³ de croire à la maternité d'Aliénor. Même si la cruauté de l'un des « jugements » sied mal à une si gente dame : « *Art. 25 [extrait] : Lorsque des locmans [pilotes] ont déclaré répondre, sur leur tête, de la*

conduite d'un navire, s'ils le perdent ou l'exposent à périr, le patron, les matelots ou marchands qui leur coupent la tête ne sont passibles d'aucune peine [...] ». Si le naufrage du Costa Concordia avait eu lieu à cette époque, sûr que son capitaine n'aurait pas fait que de la prison...

Protectrice des arts et lettres

L'Aliénor oléronaise est en plâtre. C'est un moulage réalisé dans les années 1960 sur le gisant originel⁴ par les Ateliers du Louvre à Paris. Il appartient à l'association des Amis du Musée de l'île d'Oléron à qui le docteur Juin en avait fait don en 1963. Il présente une émouvante particularité que décrit Annie Chartier : « *Un gisant, en principe, représente une personne les mains jointes en train de prier ou les bras croisés sur la poitrine. Aliénor, elle, lit un livre. Ce qui souligne la formidable influence qu'elle a eu dans le domaine des lettres et des arts de son époque. Elle est la première souveraine à jouer ce rôle essentiel de protection et de diffusion que d'autres après elle reprendront.* » On peut ajouter que ce livre sculpté ne comportant aucune inscription permettant de l'identifier, n'est donc pas forcément un ouvrage religieux, seulement « un livre » au sens large comme l'esprit d'Aliénor. On entend d'ici Annie s'écrier : « *Vive les femmes ! S'il n'y avait pas leur génie...* »

¹ Adjointe au maire de Saint-Georges, chargée de la culture.

² Le terme « gisant » désigne une sculpture funéraire de l'art chrétien représentant un personnage couché (par opposition à orant ou priant).

³ Magistrat et juriste français (1772-1853), auteur de « *Collection de lois maritimes antérieures au XVIII^e siècle* », publié en 1828.

⁴ L'original du XIII^e siècle, en pierre polychrome, est exposé à l'abbaye de Fontevraud.



Brève de Cambuse

À LIRE AU SECOND DEGRÉ !

Ras le bol des bestioles !

Tenant compte d'un avis du CSRPN (comité scientifique régional du patrimoine naturel) rendu le 29 novembre 2018, la CdC a modifié de bonne grâce le tracé de la piste cyclable qui doit juxter la route des huîtres côté réserve de Fort Royer, ce afin d'éviter le bois de la Prade où nichent des hérons. Encore raté : le chemin rural qu'emprunte le nouveau tracé sert d'aire de reproduction au Pélobate cultripède et de nidification à la Coronelle girondine. La CdC a donc de nouveau planché, cette fois en grinçant des dents, sur un projet qui laisse passer les vélos sans nuire à la tranquillité des bestioles. Ras le bol ! En plus, faut voir les bestioles en question ! Passe encore pour les hérons, c'est mignon. Mais le Pélobate cultripède (tu parles d'un nom)...

C'est un genre de crapaud jaune-verdâtre assez moche qui glousse comme une poule... Et la tranquillité des riverains, alors ? Et parlons de la Coronelle girondine : c'est un serpent gris-brunâtre hideux qui peut faire un mètre de long et qui ressemble à une vipère ! Et la santé des promeneurs qui risquent l'infarctus en croisant ce monstre, on y a pensé?... Comment ? Ce sont deux espèces protégées ? Et les cyclistes, ce n'est pas une espèce protégée ? Bon, d'accord, elle n'est pas en voie de disparition et aurait plutôt tendance à devenir envahissante... Quoi ? J'aggrave mon cas ? Ah oui, je vois, je risque de me mettre à dos tout le monde, les ayatollahs écolos et les emmerdeurs à vélo... Aïe ! Pas sur la tête ! OK, je la boucle. Et vive les bestioles, hein ?